

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Insécurité : la question évoquée à la présidence

LE chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a réuni les membres du gouvernement en charge de l'Intérieur et de la Défense nationale. Occasion pour Edgard Anicet Mboumbou Miyakou et Rose Christiane Ossouka Raponda de décliner les grands axes des missions de leurs ministères respectifs quant à la lutte contre l'insécurité.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LES questions de défense et de sécurité dans notre pays étaient à l'ordre du jour de l'entretien que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a accordé, avant-hier au palais de la présidence de la République, à deux membres du gouvernement : le ministre d'Etat Edgard Mboumbou Miyakou, en charge de l'Intérieur, de la Justice, garde des Sceaux, et la ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, titulaire du portefeuille de la Défense nationale.

Au cours de leurs échanges, les interlocuteurs du numéro un gabonais lui ont fait un point sur la situation qui prévaut en ce moment s'agissant du fonctionnement de leurs départements respectifs. Cela au moment où

la quiétude tend de plus en plus à disparaître, aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays.

On observe, en effet, que depuis quelques mois, l'insécurité a refait surface, elle s'est même accrue dans les principales villes du pays, surtout dans les chefs-lieux de province. A Libreville particulièrement, les cas de braquages et autres vols à main armée sont devenus fréquents. Entraînant parfois mort d'homme.

D'ailleurs, inspirés par les cris de détresse de nos compatriotes, notre rédaction dans son "Fait du jour", avant-hier, n'a pas manqué d'interpeller le gouvernement sur ce fléau qui sème la terreur à Libreville. D'aucuns estiment que les autorités ne peuvent plus se contenter d'opérations ponctuelles. Ni se résoudre à abandonner des secteurs et quartiers entiers dans l'obscurité.

C'est sans doute fort de tout cela que le président de la République a instruit les deux membres du gouvernement de "tout mettre en œuvre en vue de garantir aux populations résidant sur le territoire national une plus grande sécurité d'une part, et de dégager des moyens pour réduire significativement le taux de criminalité dans notre pays".



Photo : Presse Présidentielle

L'entretien entre le chef de l'Etat et les ministres en charge des questions de défense et de sécurité s'est déroulé dans un climat convivial.



Le Secrétaire Général de l'UOB invite les nouveaux bacheliers désireux de s'inscrire à l'UOB à procéder à la validation de leur inscription selon le calendrier établi ci-après :

Etablissement	Lundi 11 novembre 2019	Mardi 12 novembre 2019	Mercredi 13 novembre 2019	Jeudi 14 novembre 2019	Vendredi 15 novembre 2019
FLSH	✓ Anglais ✓ Lettres Modernes ✓ Philosophie	✓ Anglais ✓ Lettres Modernes ✓ Philosophie	✓ Anthropologie ✓ Psychologie	✓ Anthropologie ✓ Psychologie	✓ Etudes ibériques ✓ Histoire ✓ Sociologie
FDSE (par ordre alphabétique des noms de candidats)	✓ Droit (A-L)	✓ Droit (M-N)	✓ Droit (M-N)	✓ Droit (O-Z)	✓ Droit (O-Z)
	Lundi 18 novembre 2019	Mardi 19 novembre 2019	Mercredi 20 novembre 2019	Jeudi 21 novembre 2019	Vendredi 22 novembre 2019
FLSH	✓ Etudes ibériques ✓ Histoire ✓ Sociologie	✓ Littératures Africaines ✓ Sciences du Langage	✓ Littératures Africaines ✓ Sciences du Langage	✓ Etudes Germaniques ✓ Géographie	✓ Etudes Germaniques ✓ Géographie
FDSE	✓ Economie (A-L)	✓ Economie (M-N)	✓ Economie (M-N)	✓ Economie (O-Z)	✓ Economie (O-Z)

Se munir des pièces suivantes :

1- Pour les candidats ayant assisté à la première étape du processus :

- La copie du certificat d'admission au Bac, visé et cacheté par les services compétents;
- Un acte de naissance légalisé ou original ;
- Une quittance de paiement des frais d'inscription via Airtel money ou Mobicash.

2- Pour les autres :

- Une copie légalisée de l'attestation du BAC ;
- Une copie légalisée du relevé de notes du BAC;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance;
- Une photo d'identité couleur (sur fond blanc prise avec un vêtement d'une couleur autre que le blanc) ;
- Une carte de séjour ou visa d'études pour les étrangers ;
- Une quittance de paiement des frais d'inscription via Airtel money ou Mobicash.

NB : la validation de l'inscription est conditionnée par l'enrôlement et le paiement effectués 24 heures avant la date de convocation au plus tard.

Passé ce délai, toute personne non inscrite ne pourra se prévaloir de la qualité d'étudiant à l'UOB ; par conséquent, elle ne pourra prendre part ni aux activités pédagogiques ni aux examens.

Fait à Libreville, le
Le Secrétaire Général
Dieudonné Robert OBANGA

Brèves

• **ERRATUM**

Dans le communiqué final du Conseil des ministres, évoquant l'entretien que le chef de l'Etat a accordé aux diplomates des pays du "G5", il a été malencontreusement écrit que Brian OLLEY était ambassadeur du Royaume-Uni, de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

Il fallait plutôt lire : Rowan LAXTON.

• **AGENDA**

La cérémonie de prestation de serment des nouveaux membres du gouvernement issus du réaménagement de jeudi dernier, aura lieu le lundi 11 novembre prochain à 10h, au palais de la présidence de la République.